



PREVENTION DES RISQUES DANS LA BERGERIE

- Port obligatoire de combinaison propre et de chaussures de sécurité.
- Fermer les portails après l'accès aux bâtiments.
- Accès aux aires par les portillons (pas de saut pour accéder aux aires).
- Aucune présence d'élève dans les aires au moment du paillage (risque de projection de cailloux).
- Aucune présence d'élève dans les couloirs d'alimentation au moment du passage de la remorque mélangeuse.
- Port obligatoire de gants pour les fouilles ou le retrait des placentas.
- Ne pas entrer dans la case des béliers sans autorisation.
- Aucune manipulation de produits ou de matériel d'élevage sans la présence d'un adulte responsable.
- Vérifier sa position du dos lors des manipulations (faire référence au cours).
- Lavage des mains obligatoire après la traite ou les manipulations.
- L'accès à la salle de traite (fosse) peut être glissant avec un risque important de chute.